

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES®



**Projet éolien de
Bonnecourt
Chauffourt (52)**

**Dossier 00
Composition du dossier**

Le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet éolien de Bonnacourt Chauffourt a été déposé en février 2019 suite à plusieurs échanges avec le territoire qui ont débutés dès 2014. Une demande de compléments a été émise par l'administration en novembre 2019 à laquelle la société BORALEX a répondu en février 2021. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a rendu son avis sur le projet le 29 septembre 2022, avis auquel la société BORALEX a répondu en décembre 2022. La recevabilité du dossier a été émise en mars 2023 et l'enquête publique aura lieu du 22 mai au 22 juin. Ce document permet la pleine compréhension du contenu du dossier de DAE du projet éolien de Bonnacourt Chauffourt.

COMPOSITION DU DOSSIER

Check-list Complétude	Dossier n°1
Sommaire Inversé	Dossier 02.a
Sommaire des compléments*	Dossier 02.b
Description de la demande	Dossier n°3
Étude d'impact sur l'environnement* <i>(contient les consultations DGAC & SDRCAM)</i>	Dossier 4.1
Volet Paysager*	Dossier 4.2
Volet écologique*	Dossier 4.3a
Étude incidence Natura2000	Dossier 4.3b
Volet acoustique	Dossier 4.4
Résumé Non Technique (RNT)	Dossier 4.5
Note de Présentation Non Technique (NPNT)	Dossier 4.6
Annexes	Dossier 4.7
Étude de danger*	Dossier n°5
Représentations Graphiques	Dossier n°6
Emplacement de l'installation	Dossier 7.1
Abords de l'installation	Dossier 7.2
Constructions terrain et réseaux	Dossier 7.3
Demande de compléments	Dossier n°8
Avis de la MRAE	Dossier n°9
Réponse à l'avis de la MRAE	Dossier n°10

* Ces dossiers comprennent les réponses apportés par le porteur de projet suite à la demande de compléments